

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

UNIVERSITÉ DE NICE
(Membre de la COMUE UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR)

LICENCE

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1, D. 613-3 et D. 613-6 ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2014 relatif à l'accréditation de l'UNIVERSITÉ DE NICE l'habilitant à délivrer des diplômes nationaux ;

Vu les pièces justificatives produites par Mme WERONIKA SNIEG, née le 3 janvier 1995 à KRASNYSTAW (POLOGNE) en vue de son inscription à la licence ;

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

Le diplôme de LICENCE D'ARTS, LETTRES, LANGUES, mention SCIENCES DU LANGAGE est délivré par l'UNIVERSITÉ DE NICE
mention passable

à Mme WERONIKA SNIEG

au titre de l'année universitaire 2016–2017
et confère le **grade de licence**,
pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait le 29 septembre 2017

Le titulaire

N° NICE
/2017201601182

Le Président



12409336 P.O. la Vice-présidente Sophie RAISIN

*Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités*

Emmanuel ETHIS

